

### Compte-rendu de la réunion FO – CCMSA

**du 24 février 2025**

📍 **Lieu :** Salon International de l'Agriculture

#### **Participants**

##### **CCMSA :**

- M. Frutero – Président de la CCMSA
- Mme Torrésin – Directrice générale de la CCMSA
- Mme De Lantivy – Déléguée générale adjointe FNEMSA

##### **Délégation FO :**

- Gérald Gautier – Secrétaire général adjoint de la FEC FO
- Dominique Manissier – Secrétaire fédéral des Organismes Agricoles FEC FO
- Anita Passannante – Déléguée nationale MSA de la FEC FO
- Frédéric Le Griel – Délégué national Groupama

---

#### **Sujets abordés**

##### **1. Le devenir de la MSA et un éventuel rapprochement avec le régime général**

FO a interrogé la CCMSA sur les rumeurs évoquant un possible rapprochement entre la MSA et le régime général.

👉 **Réponse de la CCMSA :** Elle indique n'avoir eu aucun écho à ce sujet. La MSA reste une entité autonome avec sa propre gouvernance.

La CCMSA a rappelé que la MSA reste le seul **régime de protection sociale en France à fonctionner avec des administrateurs élus**. Elle a insisté sur l'importance des **élections MSA à venir**, soulignant que la participation au vote est essentielle pour légitimer la MSA et renforcer son rôle.

FO a tenu à signaler que ces élections se déroulent **dans des conditions difficiles** :

- **Problèmes sur les listes électorales**, certaines informations comme l'adresse des électeurs ayant disparu par rapport aux précédentes élections.
- **Dates trop rapprochées** des élections des Chambres d'Agriculture, ce qui complique l'organisation.
- **Période de préparation en plein pendant les vacances scolaires**, rendant le travail syndical plus difficile.

Concernant la spécificité du modèle de gouvernance de la MSA avec des élus, **FO a demandé une véritable reconnaissance du statut d'élu**, notamment par la prise en charge des absences pour participer aux différentes réunions.

👉 **Réponse de la CCMSA** : Elle est consciente de ces difficultés et semble disposée à travailler à une meilleure prise en charge des élus.

## 2. Le rapport de la Cour des comptes

FO a demandé des précisions sur le rapport attendu de la Cour des comptes.

👉 **Réponse de la CCMSA** : Le rapport est en cours d'élaboration et devrait être rendu en avril prochain.

## 3. Nouvelle COG 2026-2030 et suppression de postes

FO a rappelé qu'il est essentiel **d'arrêter les suppressions de postes**, qui ont déjà fragilisé les équipes et la qualité du service rendu aux assurés.

👉 **Réponse de la CCMSA** : Aucun engagement formel n'a été pris à ce stade, mais les échanges sur la COG se poursuivent.

## 4. Intelligence artificielle (IA) et impact sur l'emploi

FO a rappelé que l'IA ne doit pas être utilisée comme un levier pour réduire les effectifs.

Et a rappelé que, tout comme l'automatisation (exemple des caisses automatiques dans la grande distribution), **l'IA pourrait entraîner la suppression massive d'emplois**.

👉 **Réponse de la CCMSA** : L'IA doit être un outil d'aide aux salariés, mais ne doit en aucun cas se substituer au personnel en place.

## 5. Revalorisation de la valeur du point

FO a insisté sur **la nécessité d'une revalorisation régulière de la valeur du point** afin d'assurer une juste reconnaissance du travail des salariés.

- La dernière augmentation remonte à 2023.
- La nouvelle classification, qui permet de supprimer le différentiel SMIC pour les bas salaires risque rapidement de devenir obsolète si la valeur du point n'évolue pas régulièrement.

Il est essentiel que l'ensemble des salariés soit reconnu et valorisé à la hauteur de leur engagement.

👉 **Réponse de la CCMSA** : Elle partage cette préoccupation et s'engage à négocier avec les pouvoirs publics autant que possible pour obtenir une revalorisation. Toutefois, elle souligne que la conjoncture actuelle complique ces discussions.

---

## Conclusion :

Cette réunion a permis à FO de rappeler ses revendications majeures et d'obtenir des engagements de la CCMSA sur plusieurs sujets. FO restera vigilant, notamment sur la COG, l'impact de l'IA sur l'emploi et les négociations à venir sur la revalorisation de la valeur du point.